

Le Bioscope

réussit sa mise sur orbite

Grévin & Cie table sur 200 000 visiteurs cette année et 400 000 en 2007 pour son nouveau parc de loisirs alsacien.

Après 15 ans de gestation, le Bioscope a été inauguré le 1^{er} juin à Ungersheim, près de Mulhouse. Aménagé sur 6,5 hectares autour de la reconstitution de l'impact d'une météorite, ce parc thématique a été conçu par Grévin & Cie (filiale de la Compagnie des Alpes) à la demande des collectivités territoriales, qui espèrent ainsi allonger la durée de séjour en Alsace et rajeunir sa clientèle touristique.

Les visiteurs ont pu découvrir un parcours composé d'une dizaine de pavillons consacrés à l'Homme (son sommeil et ses rêves, ses équilibres et déséquilibres...) et son environnement (les climats extrêmes, les écosystèmes, les pollutions...). Deux spectacles et une exposition ("Cradologie" en 2006) sont aussi proposés au cours de cette visite dont la durée avoisine la demi-journée.

Le Bioscope a coûté 30,5 M€, financés à 49% par la région Alsace et le département du Haut-Rhin et à 51% par Grévin & Cie, qui



Un parcours ludique et éducatif composé d'une dizaine de pavillons consacrés à l'Homme pour un coût de 30,5 M€.

assure la gestion du site. L'investissement sera doublé à partir de 2008 si le succès est au rendez-vous. Des attractions seraient alors réalisées tous les deux ans. Christian Douchement, directeur du parc, espère attirer 200 000 visiteurs cette saison, programmée jusqu'au 12 novembre, et 400 000 en 2007. 30% seront des groupes, marché pour lequel le Bioscope a conçu une tarification spécifique et des forfaits combinés avec l'Ecomusée d'Alsace, la Cité du train ou le musée de l'Automobile à Mulhouse. Les tarifs individuels 2006 s'élèvent à 16€ par adulte et 11€ par enfant. • S. JALADIS

Echo touristique 02/06/2006

Le Bioscope, un partenariat public-privé innovant et exemplaire

Le Bioscope est un projet initié par les collectivités locales alsaciennes, Région alsace et Département du Haut-Rhin, regroupées dans le Symbio (Syndicat Mixte du Bioscope) présidé par le sénateur Hubert Haenel, vice-président du Conseil Régional d'Alsace.

Le Symbio a conclu un partenariat public-privé avec Grévin & Cie, opérateur privé qui apporte sa compétence professionnelle, reconnue au plan européen, en matière de divertissement familial. Une convention de délégation de service public a été signée entre le Symbio et Grévin & Cie en 2001. Elle prévoit que Grévin & Cie conçoit, réalise et exploite le site, en portant le risque d'exploitation, pour 30 ans.

Grévin & Cie/Compagnie des Alpes

Véritable référence européenne dans le divertissement familial, Grévin & Cie/Compagnie des Alpes gère 16 sites de loisirs en France, Suisse, Pays-Bas, Grande-Bretagne : Musée Grévin, Parc Astérix, Grand Aquarium de Saint-Malo, Aquaparc, Pleasureworld Hills...
Fréquentation 2006 : 6 millions de visiteurs

<http://www.cr-alsace.fr/fr/visiter/bioscope/bioscope.htm>

Editorial

Chers lecteurs,

Notre diversification avait deux objectifs : réduire les risques inhérents à l'exercice d'un seul métier saisonnier dans trois pays des Alpes du Nord, l'exploitation de domaines skiables ; et trouver un relais de croissance externe, dans un métier proche et contre-saisonnier : les parcs de loisirs.

L'exercice 2004-2005, clos le 30 septembre 2005, a permis de vérifier la pertinence de cette stratégie et la complémentarité de nos deux activités. Les parcs de loisirs, grâce à un très bon quatrième trimestre, ont pleinement rempli leur rôle d'amortisseur de risques pour les domaines skiables, qui ont enregistré une année médiocre après deux années exceptionnelles. Au total, le chiffre d'affaires de l'exercice a augmenté de 0,8 % et le résultat net a diminué – pour la première fois depuis dix ans – à 27 M€ contre 29 M€ en 2004. A noter tout de même que le résultat net de 2005 inclut 2,3 M€ de charges de restructuration dans l'activité parcs de loisirs.

Ces sujets ont fait l'objet des principales questions à l'Assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 23 février dernier à Boulogne, et dont nous rapportons les principaux éléments dans cette lettre. L'Assemblée a également permis aux actionnaires présents de faire le point sur l'exercice en cours et la stratégie du Groupe.

À l'heure du bouclage de cette lettre, la saison d'hiver est dans sa partie finale et la Compagnie des Alpes prépare activement la saison des parcs. Elle sera notamment marquée par l'ouverture du Bioscope, auquel il faut souhaiter le même succès que le Dolfinarium des Pays-Bas, grande satisfaction de l'été 2005.

Bonne lecture !

Jean-Pierre Sonois
Président du Directoire

Répartition par activité (exercice 2004-2005)

Chiffres en M€	Domaines skiables	Parcs de loisirs	Autres	Total CDA
Chiffre d'affaires	238,0	136,6	0,6	375,2
Excédent brut d'exploitation	78,6	28,5	- 1,9	105,2
Résultat d'exploitation opérationnel	53,7	11,1	- 2,1	62,7



Acquisition de 5 parcs de loisirs

La Compagnie des Alpes a acquis, le 23 mai 2006, cinq parcs du groupe StarParks, dont quatre sont exploités sous la marque Walibi. Les parcs sont décrits dans un feuillet spécial de cette lettre. Nous avons demandé à Serge Naim, membre du Directoire de la Compagnie des Alpes et directeur des parcs de loisirs, les raisons de cette acquisition et comment la Compagnie des Alpes compte intégrer ces nouveaux parcs.

Une interview de Serge Naim,

Membre du Directoire de la Compagnie des Alpes et directeur des parcs de loisirs



Quelles sont les principales raisons qui ont motivé cet investissement ?

Serge Naim : Elles sont nombreuses. D'une part, ces parcs, deux en Belgique, deux en France et un aux Pays-Bas, constituent une opportunité unique pour la Compagnie des Alpes, tant pour leurs qualités propres que pour la complémentarité qu'ils offrent avec nos sites actuels.

D'autre part, cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie décidée par le Groupe en 2002 lors de l'acquisition de Grévin & Cie : trouver un relais de croissance au ski, mieux répartir les risques saisonniers, et capitaliser sur deux métiers aux caractéristiques voisines et aux profils financiers complémentaires.

Enfin, cette acquisition renforce notre leadership sur deux marchés de loisirs complémentaires, et permet à la Compagnie des Alpes de devenir un acteur incontournable de la consolidation en cours dans les parcs de loisirs européens.

Comment se ventilent désormais vos activités ?

Serge Naim : Les parcs devraient représenter environ 48 % de notre CA consolidé, contre 37 % avant, tandis que le ski passera de 63 % du CA à environ 52 %. Notre objectif d'équilibrer le chiffre d'affaires entre les deux métiers est donc atteint. Cette acquisition permet également de désaisonnaliser les profits : nous sommes désormais profitables pendant sept mois au lieu de trois auparavant.

Résultats semestriels en progression

Le 21 juin 2006, le Directoire a présenté à la communauté financière les résultats du premier semestre de l'exercice, clos le 31 mars 2006. En voici les principaux éléments :

Premier semestre du 1^{er} octobre 2005 au 31 mars 2006 – Données en normes IFRS *

Chiffres en M€	1 ^{er} semestre 2005/2006	1 ^{er} semestre 2004/2005	Variation
Chiffre d'affaires	235,4	217,0	+ 8,5 %
Excédent Brut Opérationnel	83,4	77,8	+ 7,2 %
Résultat Opérationnel	57,5	55,2	+ 4,2 %
Résultat net part du Groupe	28,2	26,4	+ 6,8 %

NB : en 2005/2006, intégration globale de Sarre-Chevalier Ski Développement, Planète Sauvage, Mer de Sabie.

Résultats par activité (semestriels)

Chiffres en M€	Domaines skiables	Parcs de loisirs	Autres	Total CDA
Chiffre d'affaires	217,2	18,1	0,1	235,4
Excédent Brut Opérationnel	105,3	- 20,9	- 1,0	83,4
Résultat Opérationnel	88,2	- 29,6	- 1,1	57,5

* Données en normes IFRS : nouvelles normes comptables.